

RÉDACTEURS : Agnieszka Beauvue / Jennifer Bot / Camille Brunet / Marie-Christine Chantrait / Jacques Delaunay / Sabrina Esnault / Coralie Jenvrin / Shannen Gravier / Valentine Lebleu / Lucille Mette / Léa Vogt

MISE EN PAGE : Camille Brunet

COUVERTURE : Camille Brunet

RÉDACTRICE EN CHEF : Isabelle Joly

CONTACT

lejournaldulien@orange.fr

facebook : Poisson D'avril Falaise

<http://associationpda.wixsite.com/poissondavrillalaise>



Ce journal est distribué gratuitement dans le centre-ville de Falaise, mais vous pouvez nous soutenir financièrement en vous abonnant au journal ou en faisant un don à votre convenance, sachant que vous pouvez bénéficier des déductions fiscales au titre de dons à un organisme d'utilité sociale.

Poisson d'Avril vous propose plusieurs formules :
Abonnement annuel au journal "Le journal du lien" :
- 25 €

Souscription :

- 50 €
- 75 €
- 100 €
- Au choix.....€

Nous remercions particulièrement tous les abonnés qui nous soutiennent et nous espérons que vous serez de plus en plus nombreux à nous accompagner.

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION POISSON D'AVRIL / FALAISE

N°95

Les 4 églises de Falaise p.2



Les Jeux Olympiques : p.3



Le revers des tests ADN p.4 et p.5



Un an après l'invasion russe p. 6 et p. 7



Surpopulation dans les prisons françaises p.8 et 9



Les défis des malvoyants p.10 et p.11



Théâtre p. 12



Shannon : p.13



Le Titan : p.14 et p.15



Le cyberharcèlement : p.16 et p.17



Sculpteur et Ornemaniste : p.18 et p.19



Street Art : 3 : p.20



Pink Floyd : p.21



Aide à mourir : p.22 et p.23



L'AFUB : p.24



Les Médiévales de Falaise : p.25



NOS PARTENAIRES



SALLE DE RÉDACTION DU JOURNAL : 2, RUE ROBERT LE MAGNIFIQUE - 14700 FALAISE / TÉL : 02 31 20 28 62 / MAIL : lejournaldulien@orange.fr

JOURNAL GRATUIT TIRÉ À 300 EXEMPLAIRES / IMPRESSION RÉALISÉE PAR NOS SOINS / DÉPÔT LÉGAL À PARUTION / NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les 4 églises de Falaise.

La ville de Falaise est située dans le département du Calvados en Normandie. Cette ville fortifiée se trouve sur un éperon rocheux au bord de l'Ante, " rivière " affluente de la Dives. Elle dispose de 4 églises médiévales toutes remarquables.



L'église Saint-Gervais-St Portais est située au cœur de Falaise. Sa construction a commencé peu de temps après la conquête de l'Angleterre en 1066, sous Guillaume le Conquérant et s'est terminée pendant le règne d'Henry 1er Beauclerc entre 1100 et 1135. Inspirée, au niveau de son architecture, de l'église de la Trinité de l'Abbaye-aux-Dames à Caen, à l'origine, elle est de style roman primitif.



Aujourd'hui n'en demeurent que quelques éléments, dont les murs sud de la nef, la tour, et la façade ouest. Après des prospections en 1953, on constate que le chœur roman avait l'apparence de celui de Notre Dame de Guibray avec une abside (voûte semi-circulaire) et deux absidioles (petites chapelles secondaires) qui s'ouvrent sur l'abside.



Les vestiges romans les plus captivants sont les deux chapiteaux historiés abordant un thème profane et les 4 piliers sud de la nef. Ils évoquent les chapiteaux de Ryes, Boscheville et Graille-Saint-Honorine. Le reste de l'édifice date des 13e et 16e siècles avec des changements au 18e siècle.



La deuxième est l'église de Saint-Laurent située route de Vaston, elle date de la fin du 11e siècle. Il en reste la nef à contreforts plats, aux murs en moellons de schiste placés en arêtes de poisson. La façade et le portail datent eux aussi de l'époque romane.



La section du chœur à chevet plat est de la fin du 12e siècle. La reine Mathilde très liée à la ville natale de son honorable mari Guillaume le Conquérant a légué d'importantes donations à Saint-Laurent.



La troisième église à avoir été construite est Notre Dame, elle est située à Guibray et érigée sur les fondations d'un petit temple gallo-romain. Elle accueille l'orgue de Parizot depuis 1745-1746. Guillaume le Conquérant a mis en place la foire de Guibray qui se déroulait tous les mercredis devant cette église. Cela permettait aux marchands de vendre leurs productions : draps, peaux, étoffes et soieries. Cette foire était la première de l'ouest, la deuxième de



France après Beaucaire et aussi réputée que celle de Troyes ou de Provins, cette célèbre foire perdurera jusqu'au XXe siècle.



Et pour finir l'église Sainte-Trinité. La première édification date de 840. Démolie, elle n'a été rebâtie qu'en 1204. Elle se trouve place Guillaume le Conquérant. Elle fut envahie par les Anglais en 1417. La nef et le cœur ont été construits entre 1438 et 1510.



Ces églises restent depuis toutes ces années un trésor historique et architectural qui fait partie du patrimoine de la ville de Falaise.



L'histoire des Jeux Olympique remonte à l'Antiquité et a pris racine en Grèce dans la péninsule du Péloponnèse, il y a environ 3 000 ans.

Les compétitions sportives, connues sous le nom de Jeux Olympiques, se tenaient à Olympie tous les quatre ans.

Citius, Altrius, Fortius : "Plus vite, plus haut, plus fort".

Inspirée par le père Henri Didon, la devise exprime les aspirations progressistes du Mouvement Olympique pour les athlètes, les individus et la société.

Selon la tradition, les JO ont été institués en 776 av J-C afin de célébrer la victoire de Pélops dans une course de chars sur Oenomaos, roi de Pisa, et dont il souhaitait épouser la fille.

Les cinq anneaux qui se chevauchent de couleurs bleu, jaune, noir, vert et rouge sur fond blanc sont appelés "anneaux olympiques". Ce symbole a été créé à l'origine par Coubertin, fondateur des JO modernes, en 1913.

Il voulait apparemment que les anneaux représentent le cinq continents : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.

La torche reste l'un des principaux symboles des JO modernes. Dans l'Antiquité, elle restait constamment allumée dans le temple d'Héra à Olympie, en l'honneur des dieux. Aujourd'hui le relais de la Flamme est une tradition incontournable qui nous ramène aux racines du sport.

Le long de son parcours, la torche annonce les JO et envoie un message de paix et d'amitié entre les peuples.

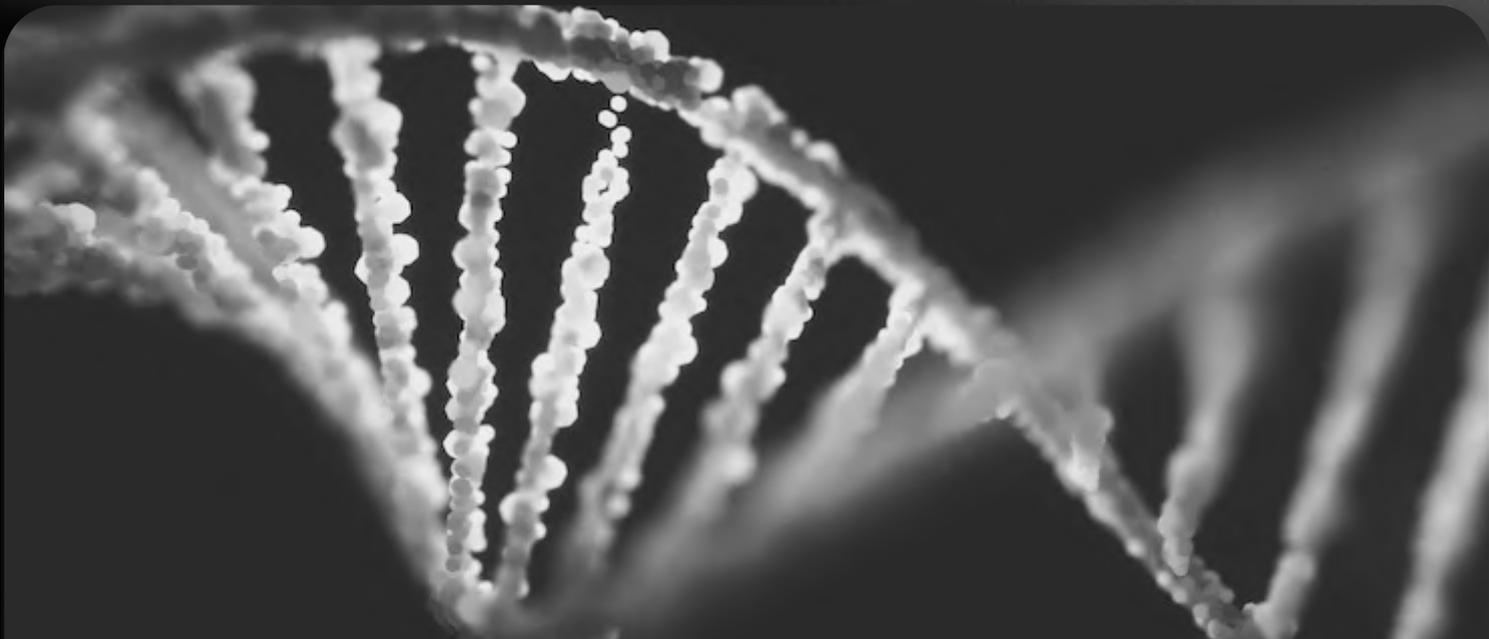
La première torche du Relais de la Flamme Olympique de Paris 2024, sera, selon la tradition, allumée à l'aide des rayons du soleil lors d'une cérémonie le 16 avril 2024. Celle-ci se aura lieu sur le site sacré d'Olympie, en Grèce, où se déroulaient les Jeux antiques. C'est à bord du Belem qu'elle embarquera afin de traverser la mer Méditerranée. Le 8 mai 2024, l'épopée de la Flamme Olympique débutera en France, à Marseille. Chaque relayeur porte le flambeau sur une distance de 200 mètres en environ quatre minutes. La sécurité de la torche Olympique, qui parcourt des milliers de kilomètres, est devenue très importante ces derniers mois.

Le parcours du Relais de la Flamme passera par 66 villes étapes (lien ci-dessous) : paris2024.org/fr/parcours-relais-flamme-olympique. Cet événement sera également l'occasion de célébrer des hauts lieux d'émotion sportive et d'infrastructures sportives mythiques.

Ainsi, la région Normandie accueillera la Flamme Olympique, avec un passage programmé à Lisieux, Cabourg, Omaha beach, Bayeux, Honfleur, Falaise et Caen.

Toutefois, le Conseil départemental a précisé que l'ordre de passage dans ces villes n'est pas pour l'heure définitif.

La cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques commencera lorsque la flamme terminera son périple à travers la France.

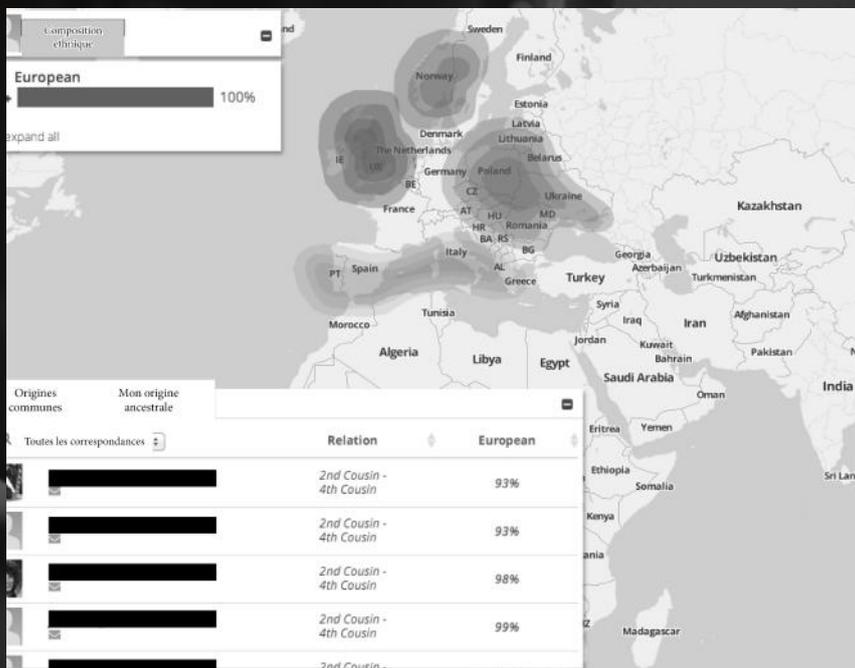


LE REVERS DES TESTS ADN



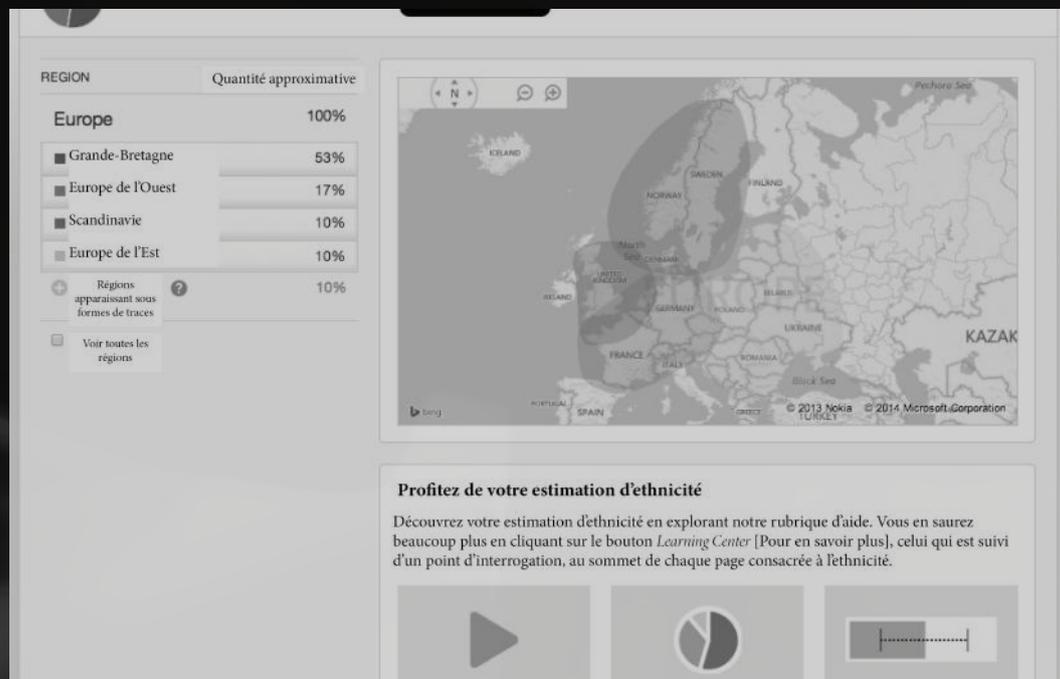
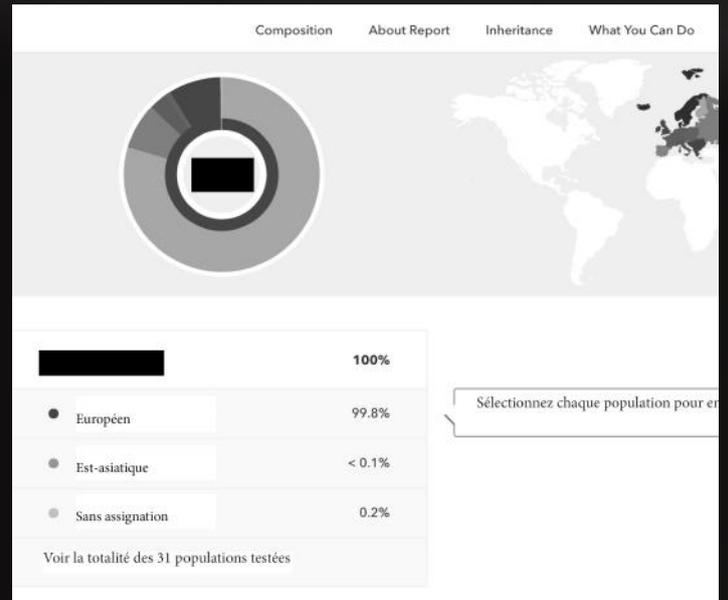
En 2019, 150000 Français ont fait un test ADN. Depuis quelques années déjà, les tests ADN se sont démocratisés pour le grand public. Le principe est simple, il suffit de choisir une entreprise, commander son test et attendre de recevoir une pochette et un coton tige sur lequel vous déposerez votre ADN. Deux à trois mois plus tard, vos résultats et vos données vous sont transmises. Ces entreprises promettent monts et merveilles. Comme la possibilité de retrouver des membres de votre famille ou de compléter votre arbre généalogique. Avec le temps, certains curieux se sont penchés sur ce phénomène de mode, tentant de démontrer le vrai du faux. Et ils ont eu quelques bonnes et aussi mauvaises surprises.

Avant de comprendre comment sont faits les tests, il faut déjà savoir une chose capitale : en France, il est interdit de faire un test ADN sans l'accord de l'Etat et de la police. Une amende de 3 750 euros peut vous être demandée. Certaines entreprises affirment qu'il y a une différence entre le test médical, interdit formellement, et le test ethnique. Mais en réalité, il est bel et bien interdit d'effectuer un test généalogique. Du moins, sur le papier. Sur internet, nombreux sont les influenceurs français qui promeuvent les entreprises, ils ont même des partenariats avec ces dernières. En réalité, l'interdiction des tests génétiques est plus complexe. Sujet à débat, les tests manquent d'encadrement, sont proscrits, mais largement pratiqués. Et à l'heure actuelle, malgré une interdiction, ils continuent d'être pratiqués.



PROTECTION DES DONNÉES

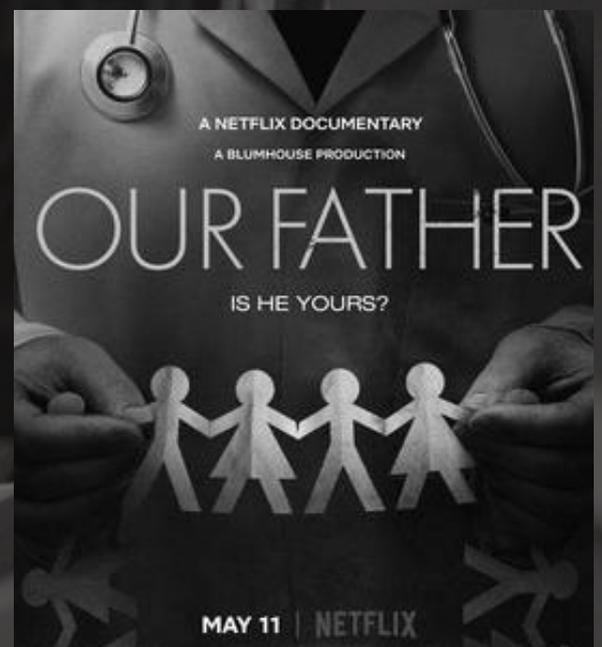
Le souci principal des tests ADN, c'est la protection des données. Car pour pouvoir obtenir vos résultats, les agences ont besoin de comparer vos plaquettes à leur banque personnelle. Et c'est là qu'intervient le premier problème : il n'existe aucune entreprise française. Il n'y a que très peu de banques de données françaises, et donc un risque de se retrouver avec un résultat faussé, qui peut vous faire croire à tort que vous avez 0% d'origine française. Nombreux sont les Français qui font appel à ce genre d'entreprises, mais en comparaison, ce n'est rien à côté des résultats provenant du pays source. Il existe de nombreuses confusions et inégalités en fonction des entreprises et de leurs données. Ce qui pousse certains acharnés à faire appel à plusieurs entreprises pour comparer leurs résultats.



Il existe également un flou juridique qui permet à certains utilisateurs de faire appel aux tests ADN pour retrouver leur donneur anonyme. Nombreuses sont les entreprises qui ne prennent pas la peine d'avertir sur les risques, ce qui amène beaucoup d'enfants nés sous X à tenter cette alternative. Il existe aussi d'autres cas où l'enfant né sous X recherche un de ses géniteurs, qui n'est pas forcément un donneur.

'OUR FATHER', DOCUMENTAIRE NETFLIX

Il existe malgré tout des cas où les tests génétiques ont permis de mettre en avant des crimes graves. En mai 2022, le documentaire Américain 'Our father' (notre père), retrace le parcours de plusieurs victimes du Dr. Donald Cline, gynécologue ayant inséminé sans leur accord de nombreuses femmes, tout en faisant croire qu'il utilisait l'ADN des conjoints de ces dernières. On estime qu'une cinquantaine d'enfants sont nés de cette supercherie. Tous sur un secteur proche. C'est en 2014 qu'une femme découvre les faits grâce aux résultats. En effet, l'analyse lui confirme un lien de parenté proche avec plusieurs personnes ayant déjà effectué le test. Dans ce cas précis, surtout en Amérique où les tests sont légaux et populaires, il est encore plus facile de trouver des correspondances.





Un an après l'invasion russe, rencontre avec Jean-Lavadère, réfugié ukrainien

Ukraine, 24 février 2022, 5h du matin. Les sirènes de Kharkiv se mettent à hurler. Une heure plus tard, le président russe Vladimir Poutine prend la parole à la télévision et annonce une "opération militaire spéciale". Pour Jean-Lavadère, son amie Yana et leur fille Kamilla âgée de 9 ans, le quotidien va basculer. Rencontre.

Jean est d'origine camerounaise et vit depuis douze ans à Kharkiv, en Ukraine. Arrivé récemment en Normandie, il nous fait part avec beaucoup de sincérité de son parcours de réfugié depuis l'invasion russe.

"Nous savions que tôt ou tard Poutine allait envahir l'Ukraine. La situation géopolitique était tendue depuis l'invasion de la Crimée en 2014", nous dit Jean. Pour autant à l'appel des sirènes, la famille est très surprise et n' imagine pas l'ampleur que prendra cette invasion.

Tous pensent à un caprice du président russe et à un retour de l'ordre assez rapide.

La famille se réfugie dans les abris souterrains. *"Ces lieux sont souvent aménagés et rattachés aux réseaux d'électricité et d'eau. Je n'en connaissais pas l'existence, mais les Ukrainiens oui".*

Le pays en compte des milliers. Depuis la fin de la guerre froide, dans une société en paix relative, certains abris ont été reconvertis en bars, boutiques, et autres tiers-lieux. Désormais ils retrouvent leur rôle principal de refuge.

Il faudra 48h de doutes et d'effrois à Jean et à sa famille pour se rendre à l'évidence. Il faut quitter le pays. *"Le plus important était de mettre la famille en sécurité".* Accompagnés d'un ami et de la mère de Yana, ils quittent la ville en voiture et roulent jusqu'à Lvov.

"Nous avons dû laisser le véhicule sur place. Je ne sais pas ce qu'il est devenu. De Lvov, nous avons voyagé en train jusqu'à Oujhorod, près de la frontière hongroise. Ensuite, nous avons pris le taxi pour nous rendre à Budapest. Pour couvrir les frais de ce voyage, nous avons dû puiser dans nos économies".

La route se poursuivra en car via l'Autriche et l'Allemagne jusqu'en France à Magny-les-Hameaux, et aura duré trois jours. Au total c'est près de 3150 kms qui ont été parcourus depuis Kharkiv. (Voir carte ci-contre). Mais une nouvelle étape va marquer la famille. *"Yana fait partie du corps médical. elle a été rappelée par les autorités ukrainiennes et a dû rentrer dans son pays. De mon côté, je n'ai pas la nationalité ukrainienne, je n'ai pas été mobilisé. De toute façon, sans formation militaire, je ne me voyais pas partir sur le front."*

A Magny-les-Hameaux, la famille sera prise en charge par l'ONG Aurore qui a été missionnée par le Préfet des Yvelines pour l'accueil et l'orientation des réfugiés ukrainiens. *"Ma fille et sa grand-mère sont parties à Marseille. Je voulais qu'elles soient ensemble. Moi, j'avais le choix de partir dans un autre pays. On m'a même proposé le Canada. Mais la question ne se posait pas, je suis resté en France pour ne pas m'éloigner de ma fille".*

Par ses origines, Jean parle le français. C'est une des raisons qui l'a motivé à se rendre dans un pays francophone. *"Partir dans un pays limitrophe, par exemple la Pologne était exclu. Nous savions qu'il était difficile d'y entrer car la majorité des Ukrainiens fuyant le pays s'engouffraient sur ces frontières. La gestion et la prise en charge des réfugiés était longue. Nous avons préféré une autre solution."*

Avant cette crise, Jean n'était jamais venu en France. Il se dit agréablement surpris par l'aide dont sa famille et lui ont pu béné-

ficier. Au total, il aura passé huit mois dans le centre d'hébergement de l'ONG Aurore à Magny-les-Hameaux. Ensuite, il a été envoyé à Vire avant d'arriver à Falaise, en Normandie. La France lui a accordé un permis de séjour valable 2 ans, renouvelable.

Jean nous a donné une analyse assez fine de la situation politique en Ukraine et de ses relations tendues avec la Russie. Il trouve que le peuple ukrainien est un peuple soudé, qui participe à l'effort de guerre. *"Le patriotisme et la voix du peuple sont les forces que leur président, Volodymyr Zelensky se doit de suivre."*

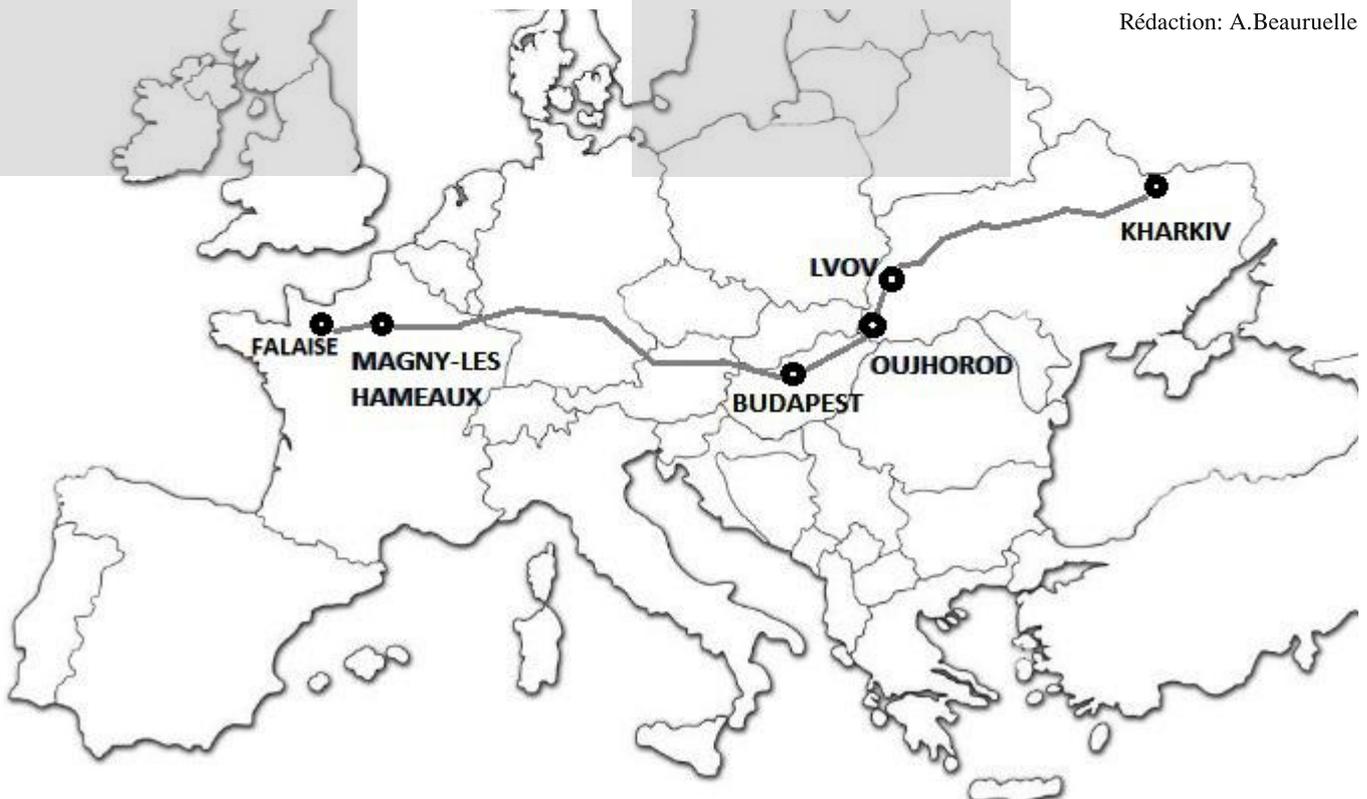
A ce jour, la Russie contrôle environ 17% du territoire ukrainien. Jean se dit rassuré par l'aide militaire que l'Occident accorde à son pays. D'autant que désormais il est avéré que l'armement des Russes est vieux et obsolète. *"Par ailleurs, nous dit-il, depuis l'invasion de la Crimée en 2014, l'OTAN a pu former des dizaines de milliers de soldats ukrainiens*

tout en reformant leurs forces armées et leurs institutions de défense."

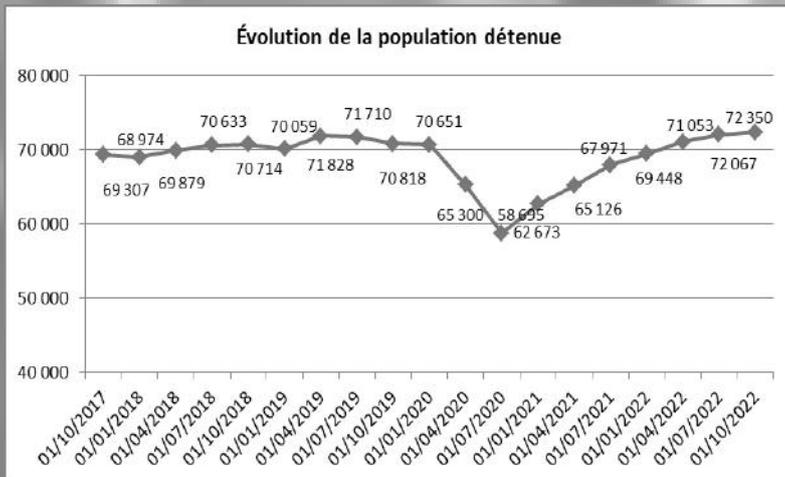
En France depuis un peu plus d'un an, Jean a intégré l'équipe de l'association Poisson d'Avril et travaille sur les chantier "peinture et carton". Il prend quotidiennement des nouvelles de sa fille et de sa compagne Yana. Il suit les actualités et vit au jour le jour tout en restant confiant. *"Je compte sur une issue positive - des négociations avec la Russie - pour un retour au calme. Dès que ce sera possible, nous voulons tous rentrer en Ukraine et je veux retrouver ma compagne."*

Selon le Centre Régional d'Information des Nations Unies, la guerre a déplacé près de 5,3 millions de personnes à l'intérieur de l'Ukraine. 18% de la population, soit 8 millions de personnes ont quitté le territoire pour se réfugier dans les autres pays. 8000 civils ont été tués.

Par l'équipe du Journal du Lien
Rédaction: A.Beauruelle



La surpopulation dans les prisons françaises



En France, 73 080 personnes sont incarcérées, le système pénitencier a atteint un nouveau record selon le rapport rendu public le vendredi 28 avril 2023. Une nouvelle hausse historique de détenus entraîne une surpopulation dans le milieu carcéral. En décembre 2022, on dénombre 72 899 détenus en baisse en janvier mais qui repart à la hausse en février. Les prisons manquent de place, la concentration carcérale dans sa totalité est en moyenne de 120 %. La surpopulation a même atteint les 142,2 % dans les maisons d'arrêt, lieux où

sont incarcérées les personnes avant leur jugement ainsi que des personnes condamnées à de courtes peines.

La France a été condamnée par la CEDH (Cour européenne des droits de l'homme). L'OIP (Observatoire International des prisons) ayant initié les trente-deux requêtes qui ont conclu à cet arrêt. Trente-deux personnes détenues dans les prisons de Frénes, Nîmes, Nice, à la Martinique, à la Guadeloupe et en Polynésie ont poursuivi l'Etat pour détention indigne, inhumaine et dégradante et aussi pour surpopulation dans ces établissements pénitentiaires. Un premier recours a été effectué en 2012 pour dénoncer les conditions de détention à la maison d'arrêt des Beaumettes à Marseille. À la suite d'un constat alarmant du CGLPL (Contrôleur Général des lieux de Privation de Liberté), un juge a ordonné la dératisation des locaux. En 2015, le CE (Comité d'Etat) admet en appel ne pas faire changer les draps et nettoyer les cellules dans un établissement où les détenus étaient entassés sur des matelas par des températures caniculaires et dans des conditions d'hygiène déplorables. Les dernières procédures d'urgence concernaient la maison d'arrêt de Frenes, deuxième maison d'arrêt la plus grande en France ; le CGLPL en se rendant sur place a pu constater la vétusté, l'insalubrité et les dégradations qui ont atteint des sommets. De ce fait, les juges ont ordonné des injonctions contre l'administration pour améliorer la condition de détention et mettre en place des mesures pour respecter l'intimité des personnes détenues. Les recours ont été déposés entre 2015 et 2018, explique Nicolas Ferran, juriste à l' OIP qui encadrerait la procédure.





La Cour européenne a donc conclu à la violation de l'article 3 de la convention "nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants". C'est la première fois que la Cour européenne se prononce sur de tels faits concernant 6 établissements pénitentiaires. En conséquence, l'État français est sous surveillance du Conseil de l'Europe. Cette décision engage donc la France à rendre des comptes et la condamne à verser la somme de 513 250 aux trente-deux détenus.



Eric Dupont Moretti

Le Gouvernement s'engage à construire 15 000 places supplémentaires avant la fin du quinquennat. Les travaux sont en cours, mais progressent très lentement. 7 000 places devaient être créées avant la fin de l'année 2022, mais n'ont pas été terminées en totalité. En 2023, dix nouveaux établissements pénitentiaires sont toujours en cours de construction représentant 1 958 places, informe la Cour des comptes. En tout, 24 structures, soit la moitié de ce qui était prévu devaient être opérationnelles en 2024. Le ministre de la Justice Eric Dupont Moretti a présenté le mercredi 3 Avril 2023 son projet de loi de programmation et d'orientation de la justice pour faire valider la construction de ces nouvelles places de prison.



Selon le ministre, 55 prisons annoncent une concentration supérieure à 150 %. Ce pourcentage peut dépasser les 200 % dans huit établissements. Pas loin de 20 000 personnes sont détenues dans des structures surpeuplées. À cause de toute cette surpopulation certains prisonniers doivent dormir sur des matelas au sol. Parmi eux, près de 20 000 sont des prévenus incarcérés dans l'attente de leur jugement.

En tout, 89 376 personnes sont incarcérées au 1er avril 2023, ainsi que 16 296 non détenus, mais sous bracelets électroniques et 758 en placement à l'extérieur. Outre la construction de nouvelles places de prison, le Gouvernement mise également sur les libérations sous contrainte, qui permettent depuis le 1er avril 2023 la remise en liberté anticipée de détenus condamnés à une peine inférieure à 2 ans d'emprisonnement et à qui il reste moins de trois mois à purger.



Nicolas Ferran

LES DEFIS DES MALVOYANTS

Récemment confrontée à la baisse d'acuité visuelle d'un de mes proches, j'ai été surprise de constater à quel point la malvoyance était ignorée. Comment peut-on cuisiner sur des plaques à induction lorsque les instructions figurent en tout petit, en rouge sur fond noir ?

Des solutions doivent bien exister !

Après un appel téléphonique chez un grand distributeur d'électroménager m'indiquant l'absence de plaques pour "non-voyants", je fais des recherches sur Internet : peut-être en existe-t-il avec des touches sonores, éclairées par des leds blancs ? Des réglages par boutons ? Et finalement, je trouve l'association Valentin Haüy à Caen qui gère une boutique proposant une plaque vocale. L'accueil téléphonique est chaleureux, compréhensif et bienveillant. Un rendez-vous est pris à la boutique.



En France, il y a environ et au bas mot, 65 000 personnes aveugles et près de 1,2 million de malvoyantes. L'association Valentin Haüy (prononcer u-i) créée en 1889 et reconnue d'utilité publique en 1891, s'appuie sur 120 implantations locales en France pour répondre au mieux aux besoins des personnes déficientes visuelles.

Avec l'allongement de la durée de vie, le nombre de malvoyants augmente chaque année et touche près d'un quart des personnes âgées de plus de 75 ans. L'association se mobilise afin qu'un avenir existe pour eux quel que soit leur âge.

L'association Valentin HAÜY s'est implantée à Caen en 1948. Sa mission est de se faire connaître des déficients visuels afin de les accueillir, de les écouter et, s'ils le souhaitent, leur apporter un accompagnement ainsi que les moyens nécessaires pour accroître leur autonomie et leur rendre la vie quotidienne plus facile.



L'AVH Caen propose différentes formations, telles que :

- l'apprentissage du braille, en cours individuels d'environ 1 heure, dispensés par 3 bénévoles : Josianne Pacary aidée par Thérèse et Caroline. En travaillant tous les jours, il faut bien compter 2 à 3 ans avant de maîtriser ce système d'écriture tactile.
- l'installation d'une synthèse vocale qui restitue ce qu'il y a sur l'écran par la voix, procédé dit de l'informatique adaptée pour aveugle ; le clavier reste traditionnel avec quelques petits repères au niveau des touches de contrôle pour se diriger sur le clavier.
- l'association est référente en matière d'accessibilité. Un des bénévoles travaille avec les collectivités territoriales, dont Caen la Mer, pour la prise en compte des problématiques rencontrées par les aveugles et les malvoyants notamment dans les domaines du bâti, des transports, de la voirie... et du numérique.
- L'AVH Caen dispose d'une boutique où elle propose du matériel

spécialisé, du plus simple au plus sophistiqué.

Les bénévoles ouvrent la boutique au 5 rue Roger Bastion à Caen, siège régional de l'AVH

**les Jeudis et Vendredis après-midi,
et sur rendez-vous : auprès de
Michèle Delamare 06 12 70 59 81
mdelamare@avhcaen.fr**

Michèle et Thérèse vous y recevront pour vous présenter les dernières technologies en matière de produits pour l'autonomie des aveugles et des malvoyants.

Pour un premier aperçu, la boutique de l'association est aussi en ligne : <https://magasin.avh.asso.fr/>

De plus, l'association propose des activités culturelles et de loisirs : visites de musées, d'expositions, de sites historiques, pièces de théâtre avec le théâtre de Caen et spectacles de cirque en audiodescription, repas gastronomiques...



Pour ce qui est du sport, là aussi, l'association n'est pas en reste.

L'achat de potences (elles donnent la direction de la cible au bras tendu du tireur) permet aux mals et non voyants de s'entraîner au tir à l'arc.

En voile, les navigateurs non-voyants commencent à manier le spi en mer, accompagné par un barreur voyant Mickaël Aubert. Un partenariat est établi avec Microsoft France Accessibilité pour qu'à l'horizon 2025 des lunettes à intelligence artificielle permettent de naviguer en toute autonomie.

L'équipage mixte, du « Défi Voile » composé de 2 non-voyants et 2 voyants, est arrivé à la 8ème place sur 20 équipages, dont 19 composés de skippers voyants, lors de la Norlanda's Cup des 23, 24 et 25 mai dernier. Ces régates sont inscrites au programme officiel de la Fédération Française de Voile. Les journalistes du magazine de la mer "Littoral" ont réalisé des prises de vue tout au long de l'événement ; leur reportage sur le "défi voile AVH Caen" sera diffusé sur FR3 à la rentrée de septembre.

(En 2022 « Défis Voile » alors composé d'un seul voyant, obtenait la 9ème place sur 24.)

#teamavh #defivoileavh

<https://caen-yacht-club.com/web/norlandas-cup/>

Momo, le référent sport de l'association, a concouru aux Championnats de France Multisports Handisport 2023, en showdown, qui se tenaient à Limoges du 19 au 21 mai. Grâce à Jean-Pierre Leclercq, son président, une douzaine de membres de l'AVH CAEN l'ont accompagné pour l'encourager et faire du tourisme. Au quotidien, les entraînements de showdown, discipline alliant tennis de table et air hockey, se déroulent à salle de tennis de table de la Halle Bérégovoy à Mondeville.

Des permanences hebdomadaires et des moments de convivialité se déroulent au **siège à Caen, 5 rue Roger Bastion**, (quizz, jeux, goûters, ...).

**Pour joindre l'association : Téléphone 02 31 85 71 57
site : avhcaen.fr**

**Son président Monsieur Jean-Pierre Leclercq :
president.caen@avh.asso.fr**

**Le référent sport, Muhammed Sahraoui : 07 78 05 53 60
msahraoui@avhcaen.fr**





"Entourloupe, bagatelle et masque à gaz" adaptation de trois pièces de Sacha Guitry (1885-1957) : villa à vendre, chez la Reine Isabeau et Fausse Alerte, a été jouée au Forum de Falaise le 5 mai dernier par la **compagnie théâtrale de La Lanterne**.

Douze actrices et acteurs de 17 à 83 ans. Un décor minimaliste. Une table et un cadre posé dessus, un Renoir nous dit-on. Plus tard, une chaise, ou deux, ou encore un lit de reine.

Il aura fallu bien du courage à ces comédiennes et comédiens amateurs pour jouer ces spectacles devant un nombreux public et dans ce grand, beau et surprenant lieu qu'est le forum de Falaise.

La scénographie de Quentin Fleury, metteur en scène professionnel, est résolument minimaliste elle aussi. Il a su, en fonction des personnalités, guider les actrices et acteurs dans leur jeu. Ceux-ci, parfois, restent sur place, presque immobiles, alors que d'autres s'agitent tel l'Optimiste Des Abris Du Quartier, personnage hirsute faisant irruption lors de "la fausse alerte" autrement nommée "masque à gaz" et donnant paroles et corps à l'ODADQ. Chaque tableau dresse ainsi quelques traits de personnalité toujours bien d'actualité chez certains de nos contemporains. Les saynètes sont entrecoupées d'un extrait de musique hard

rock composé par Evan, jeune acteur tout juste majeur et prometteur.

TROTTOIR TROTTOIR TROTTOIR TROTTOIR TROTTOIR TROTTOIR

Dans le cadre de « **Danse dans tous les Sens** », et en partenariat avec le **Centre Chorégraphique National de Caen en Normandie**, nous avons découvert jeudi 11 mai, au Forum de Falaise, un spectacle nommé **Trottoir** créé par le chorégraphe, danseur et chercheur brésilien **Volmir Cordeiro**.

Cet artiste, né en 1987 au Brésil, a d'abord étudié le théâtre pour ensuite venir à la danse. Il a intégré l'école du **Centre National de Danse Contemporaine d'Angers** en 2011, en parallèle il publie une thèse. Interprète pour de nombreux chorégraphes, il crée ses propres pièces : *Ciel* (2012) *Inès* (2014) *Rue* (2015) et, la même année, *Époque* à Brest, *L'œil, la bouche et le reste* en 2017 avec en plus, une exposition vidéo autour des poétiques du visage dans l'histoire de la danse pour le Centre d'Art Passerelle et en collaboration avec le 40ème anniversaire du Centre Pompidou. *Trottoir* a été présenté pour la 1ère fois en 2019 au festival Actoral de Marseille et au festival d'automne à Paris. En 2022, dans ce même festival, il présente le duo *Métropole* avec le percussionniste Philippe Foch. Aux côtés des artistes associés à la Scène Nationale de Cergy-Pontoise Points Communs et à la Briqueterie-Centre de Développement Chorégraphique du Val-de-Marne à Vitry-sur-Seine, **sa compagnie Donna Volcan**, soutenue par la **Direction Régionale des Affaires Culturelles**, pense le volcanique comme fondement de la création. En 2021 **Volmir Cordeiro** reçoit le prix SACD Jeune Talent Chorégraphie.

Trottoir fait parler les corps et nous entraîne dans un univers où la découverte, l'attraction, la répulsion, la colère, l'amour, la tendresse et le rejet s'entremêlent. Par la beauté du geste, portés par la musique, les corps colorés et exubérants, expriment ensemble la vitalité du faire, la violence du réagir, la réalité de l'être. Les passions humaines sont de temps à autre traversées par le feu de l'esprit qui nous interroge « *On nage en plein délire - qui sont-ils - qui les salue ?* » nous interpelle « *joue le jeu et bas les cartes...* », « *La traversée n'est pas un naufrage mais une force...* » et la solitude reprend, incessamment « *You don't know me, you don't know me, you don't know me...* ». L'irruption de la parole est brève et nous pousse à la remise en question, à la profondeur, à la connaissance de soi et de l'autre telle une pause dans l'anonymat de la ville et de ses trottoirs.



C'est en 1993 que Catherine Gamblin-Lefèvre et quatre de ses amis ont créé l'association **Chorège** tournée vers la danse de création. En plus des cours de danse pour adultes et seniors ils ont proposé des cours de danse de couple et de rock puis de danse contemporaine ; les cours techniques y sont associés à un travail de création artistique personnel ou en groupe. En 2003 ils créent le **festival Danse de tous les Sens**. En 2007, devant l'importance qu'a pris la danse à Falaise, les collectivités territoriales construisent l'Espace Danse et en 2009 le Pays de Falaise devient Relais Culturel Régional pour la danse et la

littérature jeunesse. La ville confie alors à Chorège le secteur danse et des compagnies sont accueillies en résidence. Lors de la réunification des deux Normandies en 2015, Catherine Gamblin-Lefèvre entame des démarches pour que Chorège soit labellisée **Centre de Développement Chorégraphique National**. Le label est obtenu en 2020. Vincent Jean en devient le directeur en 2021.

Sources : Centre chorégraphique national de Caen en Normandie.

Marie-Christine Chantrait et Coralie Jenvrin

SHANNON, LE PLUS GRAND FLEUVE

Le Shannon est le plus grand fleuve d'Irlande. Il occupe la plus grande partie de la plaine centrale du pays, son bassin représente environ un cinquième de la superficie de l'île.



Les 386 kilomètres du Shannon en font le plus long cours d'eau des îles britanniques. Sur une grande partie de l'Irlande, il traverse des successions de lacs, ce qui fait qu'il a toujours constitué une barrière naturelle entre l'ouest et l'est de l'Irlande.

Shannon a longtemps été une des escales lors des vols transatlantiques, jusqu'à la fin des années 1950. Considéré comme l'un des fleuves majeurs d'Irlande, il est aussi l'un du plus prolifique en matière de poissons. Les habitants vivant sur ses berges ont toujours su exploiter le Shannon pour leur subsistance, et encore aujourd'hui, le Shannon est l'épicentre d'une intense activité économique.



Découvrir le Shannon :

Un fleuve riche en poissons et en paysages ! Le Shannon s'étend sur une distance particulièrement importante. Il traverse plusieurs comtés avant de se jeter dans l'Océan Atlantique.

Depuis des siècles, les Irlandais ont su tirer profit de ce fleuve. À commencer par les habitants de Limerick, qui se sont installés au fil des siècles sur les deux rives du fleuve, celui-ci permet de d'irriguer les exploitations agricoles alentours, mais également de faire d'excellentes prises pour les pêcheurs aguerris. Si vous souhaitez découvrir le fleuve, sachez qu'il existe de nombreuses activités nautiques à tester pour passer un superbe moment au sein de la nature environnante ! Aussi, de nombreuses croisières fluviales remontent le Shannon pour vous faire visiter les environs, et des stages de pêche sont organisés pour les amateurs.

Sous-marin Titan disparu

En juin dernier, l'espoir de retrouver vivant l'équipage du submersible Titan s'était atténué au fil des heures alors que les réserves en oxygène du sous-marin s'étaient supposément épuisées et que des débris avaient été découverts dans la zone de recherche dans l'Atlantique. Puis la société OceanGate, à qui l'engin appartenait, a annoncé jeudi 23 avril la mort des passagers. "NOUS ESTIMONS À PRÉSENT QUE NOTRE PATRON STOCKTON RUSH, AINSI QUE SHAHZADA DAWOOD ET SON FILS SULEMAN, HAMISH HARDING ET PAUL-HENRI NARGEOLET SONT MALHEUREUSEMENT MORTS", a écrit la firme américaine dans un communiqué.

"UNE IMPLOSION CATASTROPHIQUE DU NAVIRE."

Ce même jour, lors d'une conférence de presse organisée à Boston, les gardes-côtes américains ont apporté davantage de précisions sur les découvertes des dernières heures. "CE MATIN UN ROVER À DÉCOUVERT, À 1600 PIEDS DE PROFONDEUR, À PROXIMITÉ DU TITANIC, UN CHAMP DE DÉBRIS. EN CONSULTATION AVEC DES EXPERTS, NOUS AVONS CONSTATÉ QUE CES DÉBRIS PROVIENDRAIENT DE LA CHAMBRE DU SUBMERSIBLE" a déclaré le contre-amiral John Mauger, en charge des opérations de sauvetage.

Ces débris, retrouvés près de l'épave du célébrissime paquebot de croisière qui avait sombré il y a 111 ans, correspondent à une "IMPLOSION CATASTROPHIQUE DU NAVIRE" a ajouté le contre-amiral, qui a toutefois précisé ne pas être "EN MESURE DE DIRE QUAND S'EST DÉROULÉ LE DRAME".

"NOUS ALLONS CONTINUER À RÉCOLTER DES INFORMATIONS, POUR ÉTABLIR PRÉCISÉMENT LES CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT", a fait savoir John Mauger au cours de son point partagé sur l'hypothèse du déroulé du drame.

"L'ACCIDENT, ILS NE L'ONT MÊME PAS VÉCU. ILS ONT ÉTÉ TUÉS DANS LA MICRO-SECONDE QUI A SUIVI L'IMPLOSION." a expliqué celui qui fut aussi l'ami de l'explorateur français et spécialiste du Titanic Paul-Henri Nargeolet qui se trouvait à bord du Titan. L'implosion est certainement liée à la surpression, la coque n'a pas résisté. On peut imaginer que cela s'est produit assez profondément. Cela veut dire que le sous-marin avait de vraies faiblesses de structure.

Le déroulé d'une aventure au dénouement tragique.

Le patron d'OcéanGate, Stockton Rush, l'homme d'affaire britannique Hamish Harding, l'ancien plongeur et militaire de la marine Paul-Henri Nargeolet, le magnat pakistano-britannique Shahzada Dawood et son fils de 19 ans, Suleman, ont tous embarqué à bord du Titan dimanche après avoir déboursé 250 000 dollars afin de mener une exploration l'épave de ce qui fut l'une des plus grandes catastrophe maritimes du XXe siècle. Le submersible devait atteindre l'épave du Titanic, qui gît à près de 4 000 mètres de profondeur.



Le dimanche 18 juin, à 4 h du matin, le Titan a amorcé sa descente et devait refaire surface sept heures plus tard. Mais à 5 h 45, le contact avec l'équipage a été perdu. C'est le lendemain, à minuit et demi, que le signal du sous-marin a disparu. De vastes recherches à l'aide de bateaux et d'avions militaires ont ensuite été menées pour tenter de retrouver le sous-marin perdu. La zone de recherche était immense, 20.000 kilomètres carrés, soit quasiment la superficie de la Bretagne. L'annonce mercredi de la détection de bruits sous l'eau par des avions P-3 canadiens a suscité de l'espoir et orienté l'Armada multinationale de sauveteurs dépêchés sur place. L'amiral John Mauger a révélé que ces bruits perçus ne venaient finalement pas du sous-marin, mais "du fond de l'océan".

Les secouristes avaient évalué à 13 h 08, heure française, l'heure à laquelle les passagers pourraient se trouver à court d'oxygène à bord du Titan, qui disposait d'une autonomie théorique de 96 heures en plongée. L'Atlante, un navire de l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) est arrivé sur place pour participer aux recherches.

Il était doté d'un robot, le RDV Victoire 6 000 et était le " principal espoir " pour une opération de secours sous-marine, avait déclaré aux journalistes Rob Larter, un expert de British Antarctic Survey, un organisme britannique de recherche basé à Cambridge. D'autres robots ont été déployés pour participer aux recherches. C'est finalement l'un deux qui a découvert le jeudi 22 juin le champ de débris appartenant au Titan à proximité du Titanic.

Malheureusement, seuls des débris du submersible Titan ont été découverts au fond de l'océan. Même s'il avait bon espoir de retrouver les occupants du sous-marin vivants durant les recherches, le directeur général de Pelagic Research Services a malheureusement dû se rendre à l'évidence : il était déjà trop tard. "NOUS AURIONS PRÉFÉRÉ QUE CET APPEL N'ARRIVE JAMAIS, MAIS NOUS DEVIONS ÊTRE PRÊTS QUAND IL ARRIVERAIT", a finalement conclu Ed Cassano. Pour rappel, le Français Paul-Henri Nargeolet figure parmi les victimes du sous-marin Titan. Spécialiste reconnu du Titanic, ce dernier avait déjà visité l'épave du paquebot à plusieurs reprises au fond de l'océan Atlantique.



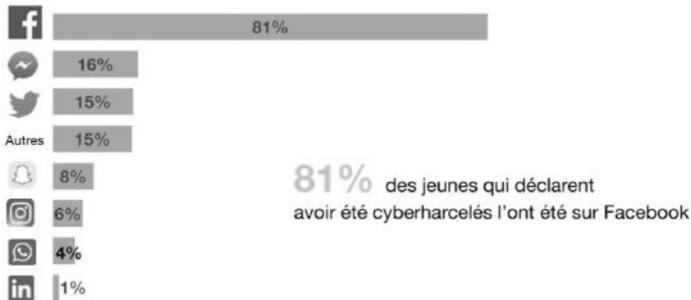
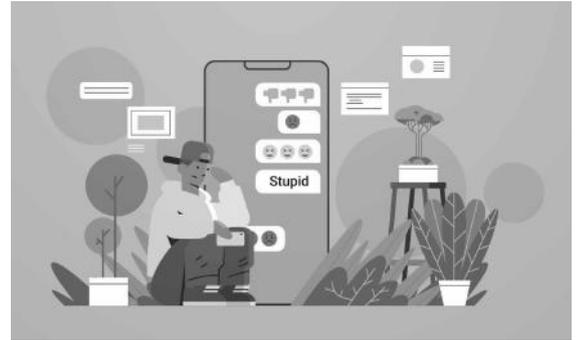
Le Vendredi 30 juin 2023, les véritables raisons qui ont conduit à ce drame ont été dévoilées. Ce jour-là, Ed Cassano, le directeur général de Pelagic Research Services, a donné une conférence de presse. Le patron de cette entreprise spécialisée dans les opérations maritimes a participé aux recherches. Il fut d'ailleurs l'une des premières personnes à avoir localisé les débris du submersible Titan. D'après lui, le sous-marin n'aurait jamais dû plonger aussi profondément dans l'océan. Selon ses conclusions, l'engin aurait été "poussé au-delà de son taux de profondeur", et aurait par conséquent "craqué sous la pression". Le sous-marin aurait vraisemblablement implosé, tuant sur le coup les cinq personnes qui se trouvaient à son bord .



LE CYBERHARCÈLEMENT

Le cyberharcèlement est l'une des menaces en ligne les plus dramatique qui provoque de la peur, de la dépression et même le suicide des personnes qui en sont la cible. Les harceleurs veulent atteindre leurs victimes en les humiliant et en les blessant psychologiquement. C'est un délit sanctionné par des d'amendes et/ou des peines de prison.

Le cyberharcèlement est une action qui consiste à intimider, à menacer ou encore à maîtriser des personnes en ligne via les réseaux sociaux, e-mails, messages ou des articles blogs ou tout autre outil de communication. Généralement appelé harcèlement en ligne, il utilise des paroles dénigrantes, agressives ou menaçantes. Les cyberharceleurs cachent leur vraie identité sous des pseudonymes. Ce type de harcèlement est effectué majoritairement via l'envoi de messages agressifs, une exposition de photos ou vidéos dégradantes sur les réseaux sociaux mais également la fabrication de faux sites sur la victime.



Le harcèlement n'est pas nouveau, le numérique lui donne une autre portée comme l'ont confirmé plusieurs fois les médias. Le cyberharcèlement peut avoir des effets destructeurs, voire mortels. Il peut toucher les enfants, les adolescents et les adultes. D'après le Centre de Recherche contre le cyberharcèlement, 34% des collégiens et des lycéens en ont déjà été victimes.

Au cours de l'année, il y a eu 6 % de garçons affirmant avoir été cyberharcelés et 15 % de filles âgées de 12 à 17 ans et 41 % de filles plus âgées ont déclaré en avoir été victime.

LE CYBERHARCÈLEMENT N'A PAS QU'UN SEUL VISAGE ! :

.OUTING OU DOXING:

L'outing, appelé aussi doxing, est une moquerie qui consiste à publier des informations personnelles d'une personne sans son accord, par exemple un harceleur peut envoyer un message confidentiel pour charger de honte son destinataire. Il peut également publier ses coordonnées personnelles.

TROLLING:

Il tire ses origines de la pêche. C'est une méthode qui consiste à laisser traîner un appât depuis un bateau pour attirer les poissons. Dans la même logique, le trolling consiste à publier un mensonge ou une blague privée pour déclencher la réaction des utilisateurs.

FRAPING:

Mot formé à partir de "facebook" et de "rape" qui consiste à se faire passer pour une personne en utilisant son compte de réseau social ou faire un profil en son nom.

DISSING:

Consiste à propager une rumeur, des photos, des vidéos ou des captures d'écran humiliantes de la personne. Le but, c'est de la barder de honte, de ruiner sa réputation ou encore de briser ses relations avec ses amis.

ARNAQUE À L'AMOUR OU CATFISHING:

Cette action consiste à entamer une relation amoureuse avec une personne dont l'identité a été inventée, les agresseurs ciblent les adultes d'un certain âge, vulnérables pour leur demander par la suite de l'argent.

Ces harceleurs ciblent aussi les adolescents pour prendre des informations personnelles pour faire du dissing ou fraping.

HARCÈLEMENT SEXUEL:

Ce type de harcèlement se traduit par des messages à caractère sexuel ou par la publication de photos ou vidéos embarrassantes, par exemple le pornodivulgaration ou comme on dit en anglais "revenge porn", cela consiste à se venger d'une personne en publiant du contenu à caractère sexuel sur elle sans son autorisation..

LE CYBERSTALKING:

Le cyberstalking est une forme de harcèlement en ligne qui comprend l'envoi répété de messages non désirés, la surveillance des activités de la victime, la menace de divulguer des informations confidentielles et la mise en danger de sa sécurité. Il franchit la ligne lorsqu'il suscite une peur raisonnable pour la sécurité de la victime ou d'autrui.

LA CYBERINTIMIDATION: La cyberintimidation, souvent associée aux enfants et aux adolescents, se réfère à des comportements en ligne visant à intimider, humilier ou harceler une personne. Ce terme englobe un large éventail de comportements, allant des insultes aux actions embarrassantes. Par exemple, lorsqu'une personne utilise les médias sociaux pour partager des blagues méchantes visant un camarade de classe, elle peut être qualifiée de cyberharceleur. Le cyberharcèlement crée un environnement hostile à l'école pour les victimes, entraînant une diminution de l'estime de soi et des conséquences néfastes sur la santé mentale.

Le cyberharcèlement englobe tous les comportements inappropriés, méchants ou dérangeants en ligne, y compris la cyberintimidation. Cela peut se produire à tout âge, que ce soit entre enfants, adolescents ou adultes. Par exemple, laisser des commentaires grossiers sur les réseaux sociaux d'une personnalité publique peut être considéré comme du cyberharcèlement. Pour faire face à de telles situations, il est recommandé de bloquer les personnes qui se comportent de manière grossière en ligne afin de protéger votre bien-être et de limiter leur impact sur vous.

Le cyberharcèlement est puni par la loi.

Le cyberharceleur risque 2 ans de prison et 60 000 euros d'amende, la peine maximale peut aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euro d'amende si la victime a moins de 15 ans.

Le cyberharcèlement peut être possible sur tous les réseaux sociaux comme par exemple sur instagram, facebook, snapchat etc... Il peut en y avoir aussi sur les jeux en lignes où il y a des messageries et/ou des échanges vocaux. Mais également sur youtube via l'espace commentaires.

Tout ce qui est réseaux sociaux, sites de streaming ou jeux en ligne sont des plateformes sensibles. Les interdire n'est pas la solution, néanmoins, une surveillance et une prévention est importante à mettre en place.

Ce type d'harcèlement regroupe plusieurs types de messages honteux ou humiliants, voir même menaçants. La diffusion de photographies privées sur les réseaux sociaux, sans l'accord des personnes, est récurrente.

Conséquences du harcèlement en ligne :

Un pourcentage important de Français ayant subi une forme ou une autre de harcèlement en ligne ont été bouleversés par l'incident. Les recherches montrent que les victimes peuvent subir de graves conséquences sur leur santé mentale, notamment la dépression, l'anxiété, une faible estime de soi, etc. Le harcèlement accompagné de menaces peut même provoquer un syndrome de stress post-traumatique chez les victimes.

Certains signes peuvent vous alerter si votre enfant est harcelé !

- l'enfant arrête soudain d'utiliser son téléphone, sa tablette... ou il les utilise plus que d'habitude.
- Il semble vexé, en colère ou encore triste après avoir été sur les réseaux ou avoir joué.
- Il s'isole, ne veut pas aller à l'école.
- Il peut changer d'humeur, des changements dans sa scolarité et peut montrer aussi des signes de comportements.

Comment limiter le risque de devenir la cible de harcèlement en ligne? :

1 Utiliser des mots de passe forts et uniques pour chaque compte. Opter pour des mots de passe d'au moins 12 caractères, combinant chiffres, lettres et symboles, afin de renforcer la sécurité de vos comptes. L'utilisation d'un gestionnaire de mots de passe est recommandée, car il génère et stocke de manière sécurisée des mots de passe complexes dans un coffre-fort numérique chiffré.

2 Garder vos comptes de médias sociaux privés et n'autoriser que les personnes que vous connaissez à vous suivre.

3 Nettoyer votre empreinte numérique, celle-ci peut permettre aux harceleurs en ligne de trouver des informations personnelles identifiables pouvant leur permettre de vous harceler avec d'autres moyens. Par exemple, s'ils trouvent votre numéro de téléphone, ils peuvent commencer à passer des appels indésirables et à laisser des messages vocaux menaçants.

4 Ne partager pas trop d'informations en ligne : le fait de partager des informations personnelles dans des environnements en ligne, tels que les médias sociaux ou les jeux vidéos en ligne, peut donner aux cyberharceleurs potentiels un outil qu'ils peuvent utiliser pour vous cibler.

La jeune Lindsay était âgée de 13 ans lorsqu'elle a subi un harcèlement scolaire, elle avait reçu des messages sur internet depuis sa rentrée en 4^{ème} en septembre 2023. Sa situation devint de plus en plus compliquée, ne sachant pas comment faire, elle s'est suicidée en mai 2023. Elle avait pour amie Maïlys qui était elle aussi victime de harcèlement. La situation de Maïlys n'a pas changée ! Elle est toujours victime de harcèlement !

**Tu es harcelé ?
Contacte le 3018 !**

Ne reste pas seul,
des professionnels
sont là pour t'aider



Chemin de vie :

Sculpteur tailleur de pierre

et ornemaniste

Éric Madeleine découvre sa vocation très jeune. Issu d'un milieu modeste, ses parents, ouvriers d'usine, "ne bougent pas", selon ses dires, c'est à dire qu'ils ne quittent jamais leur domicile, ils ne partent pas en vacances. À l'âge de 13 ans, lors d'une sortie scolaire au château de Versailles, Éric Madeleine est émerveillé par les sculptures et ornements et "veut faire pareil". Soutenu par son institutrice, il se débrouille pour trouver de droite et de gauche des morceaux de pierre et son père lui construit un bâtiment en tôle pour qu'il puisse y travailler. Dès l'âge de 14 ans, il s'exerce au Pré d'Auge près de Lisieux, où la famille Madeleine demeure. La providence se met alors en marche par l'intermédiaire de Monsieur Hulman, un américain, ami de ses parents, aisé et cultivé, qui l'accompagne dans la connaissance de l'art et de la sculpture.

Après des "petits boulots" en usine et en intérim, beaucoup de voyages et des sculptures pour le plaisir, Éric Madeleine, attiré par la mer, passe son permis bateau et obtient un CAP de maintenance en marine de plaisance (moulages, formes, accastillage...).

Fort de cette expérience, et des moulages notamment, Éric Madeleine s'inscrit au CAP de tailleur de pierre, qu'il obtient à Blois en 1994 ; s'ensuit une formation d'ornemaniste à Angers.

Le sculpteur ornemaniste sur pierre réalise toutes les activités consistant à remplacer ou insérer un ornement en pierre sur un bâti existant, et ce, dans les règles de l'art. Véritable copiste doté d'une sensibilité artistique, il reproduit à l'identique ou reconstitue des ornements, comme par exemple des feuillages, des chimères gothiques, des coquilles, etc. .



Grâce à son BAFA d'animateur, il donne des cours de sculpture sur siporex, pierre, argile... dans des centres sociaux, dans des écoles à Alençon et celles des communes alentours, puis à la Maison du Citoyen à Argentan pendant une dizaine d'années.

Parallèlement, il développe son activité de sculpteur, se déclare à la Maison des Artistes et exerce en tant qu'artiste auteur. Il vit alors de ses créations : une fontaine en marbre rose, et une grande arche qui lui demanderont chacune 6 mois de travail. Une main s'élève d'une arche en marbre de Carrare et rejoint le Maine, etc... Les commandes s'enchaînent, que ce soit pour des municipalités ou des particuliers. Il participe à des expositions un peu partout en France, dont à Paris au Grand Palais pour le salon des artistes indépendants nationaux, au Carrousel du Louvre pour la fête du Patrimoine en 2008 ou encore dans une



À partir de 2016 Éric Madeleine vend de moins en moins de sculptures et s'appuie de plus en plus sur son métier de tailleur de pierre pour gagner sa vie. Les commandes émanent le plus souvent de maçons, surtout du Perche ornais, pour réaliser des travaux de restauration de châteaux et de manoirs (armoiries, corniches, cheminées, frontons...) ; il travaille alors sous le statut d'auto-entrepreneur.

Dans son atelier, une corniche de 20 mètres de long est en cours de fabrication ; il ira la poser à la Chapelle-Montligeon. Éric Madeleine n'arrête pas pour autant de sculpter. Il termine actuellement une commande en pierre calcaire, Sainte Rolende, et expose régulièrement ses œuvres.



Marie-Christine Chantrait

Pour en savoir plus :

Son site :

<https://eric-madeleine-tailleur-de-pierre-et-sculpteur.business.site/>

Son N° de téléphone : 06 37 75 93 65

Il donne des cours de sculpture les samedis après-midi aux Moutiers en Auge en partenariat avec l'association « L'Étable », qui l'accueille dans ses locaux.

Quelques dates à retenir :

_ **Le 25 juin**, il ouvre ses portes pour le vide-grenier de Montabard.

_ **Le 9 juillet** pour la fête des imaginaires, avec l'association « L'Étable » aux Moutiers en Auge, exposition et démonstration de sculpture

_ Dernier week-end de juillet, **29 et 30 juillet**, à Moulin la Marche lors de la fête des potiers

_ **Septembre** à Neauphe-sur-Dive dans l'Orne pour la fête du Patrimoine accompagné d'une aquarelliste

_ **En octobre** à Nécly pour le salon des arts

Les peintures et les collages photographique Street-Art.

Né dans les années 60 aux Etats-Unis sous l'influence de deux graffeurs Cornbread, Cool Earl, le street-Art est un mouvement artistique contemporain qui s'est développé à la fin du siècle dernier. Il se définit comme l'art des espaces publics, celui que l'on retrouve dans nos rues, sur nos murs.

Le graffiti cherche la reconnaissance de ses pairs tandis que le street-art vise à séduire le plus grand nombre de spectateurs. Le street-art flatte le goût du public plus qu'il ne le contrarie et le fait participer, comme dans le projet "Inside Out" de JR.

Le Street Art regroupe toutes les formes d'art réalisées dans l'espace public, et englobe diverses techniques telles que le graffiti, la peinture murale, le trompe l'oeil, le pochoir, la mosaïque, le stiker, l'affichage, le collage et la publicité.



Banksy est un artiste d'art urbain qui travaille sous pseudonyme. Son véritable nom et son identité exacte sont inconnus et font toujours l'objet de spéculations. Apparemment britannique et actif depuis les années 1990, il utilise la peinture au pochoir pour faire passer ses messages, qui mêlent souvent politique, humour et poésie. Ses œuvres sont des images humoristiques, parfois combinées à des slogans. Le message est généralement anarchiste, antimilitariste, anticapitaliste ou antisystème et ses personnages sont représentés par des rats, des singes, des policiers, des soldats, des enfants, des personnes célèbres ou des personnes âgées.

JR, grâce à la technique du collage photographique, expose librement dans l'espace public à l'échelle internationale.



J. Delauney

Dark Side of the Moon

50 ans d'un album mythique



Véritable monument dans l'histoire du rock, enregistré aux studios Abbey Road en mars 1973, *Dark Side of the Moon* est rapidement devenu un album culte du groupe britannique Pink Floyd. Dès sa sortie il éclipse la planète rock et entre dans les charts US pour n'en sortir qu'en avril 1988, soit quinze ans plus tard. Un demi-siècle après sa parution, il reste le troisième opus le plus vendu de tous les temps avec près de 50 millions d'exemplaires écoulés.

Depuis leurs débuts en 1967, les Pink Floyd font partie des pionniers du rock progressif. Après des balbutiements psychédélics, leur musique évolue vers l'expérimentation avec un style planant, des textes philosophiques et satiriques, des albums-concepts et des performances live très élaborées. En 1973, *Dark Side of the Moon*, 8^{ème}

résultat, bluffant par l'esprit de liberté artistique qu'il dégage, se présente comme une tragédie en trois parties. Pendant 42 minutes, le groupe nous emmène dans une réflexion sombre et profonde sur les dérives de notre société en abordant des thèmes précis : l'aliénation de l'enfance, inspirée par la propre expérience de Waters, suivie d'une critique de la politique, de l'argent et de la religion et enfin la course contre la mort et le néant qu'elle induit.

Pour illustrer au mieux les métaphores de la vieillesse (*Time*), de la folie (*Brain Damage*, en hommage à Syd Barrett), de la mort (*The Great Gig in The Sky*) ou encore de la cupidité (*Money*) les Pink Floyd vont multiplier les expérimentations à la recherche de nouvelles sonorités musicales. Les synthétiseurs analogiques, jusqu'alors

de bandes diffusées plus tard dans les concerts. Désireux depuis leurs débuts de repousser les frontières musicales et technologiques, les Pink Floyd vont intégrer dans leurs morceaux des effets sonores percutants (tiroir de caisse enregistreuse, bruit d'horloges enregistrées chez un antiquaire), des voix et des vocalises sans parole, etc.

Dans une époque qui se prêtait particulièrement aux expérimentations musicales, l'album, augmenté par sa dimension conceptuelle, par une des plus belles ouvertures jamais écrites avec le battement du cœur de *Speak to Me*, par une boucle inoubliable ouvrant le single *Money* et une perfection sonore jusqu'alors jamais entendue a su s'affranchir de tous les codes. Culte.

Agnieszka Beauquelle



album studio du groupe devient l'œuvre de référence qui donnera l'impulsion à une carrière prolifique.

Depuis la mise à l'écart en 1968 de Syd Barrett membre fondateur ayant sombré dans les excès de la drogue, Roger Waters devient leader du groupe. Il propose d'élaborer un album-concept traitant des faits sociétaux dans lequel chaque face du disque constituerait une pièce musicale continue. Le

utilisées qu'occasionnellement par les autres groupes (Led Zeppelin, The Who, etc.) vont être mis au service de l'imagination débordante du groupe. Au sein des studios Abbey Road, l'ingénieur du son Alan Parson, dispose de moyens techniques peu communs à l'époque, dont un enregistreur à seize pistes qui permettra une grande flexibilité lors des prises de son. La table de mixage de vingt-huit canaux et un système quadraphonique permettront d'enregistrer des boucles

De gauche à droite. 1. David Gilmour, chanteur et bassiste du groupe. 2. Pédales utilisées pour appliquer des effets au son émis par les instruments amplifiés. 3. Autour de la table de mixage : Alan Parson, ingénieur du son, entouré des quatre membres du groupe David Gilmour, Roger Waters, Richard Wright et Nick Mason. 4. Recto/Verso de la pochette mythique de l'album *Dark Side of the Moon*.

Pour aller plus loin. Pink Floyd: Live at Pompeii. 1972. Film musical d'Adrian Maben.

AIDE À MOURIR

Tout le monde en parle ou en entend parler : l'euthanasie et l'assistance au suicide sont pourtant des pratiques illégales en France.

Petit point définition avant d'aller plus loin :

Euthanasie active : désigne le fait d'abrèger intentionnellement les souffrances d'une personne. Un médecin injecte une substance létale (mortelle) au patient.

Euthanasie passive : l'équipe médicale en charge du patient décide de ne pas prendre des mesures pour prolonger la vie. La mort peut survenir par l'administration de médicaments analgésiques ou après le débranchement d'un respirateur.

Assistance au suicide : désigne l'acte de fournir un environnement et des moyens nécessaires à une personne pour qu'elle se suicide.

En France, seule l'euthanasie passive est légale, elle a été mise en avant par la loi Claeys-Leonetti qui introduit l'interdiction de l'obstination déraisonnable. Elle met en valeur les directives anticipées qui n'ont plus de conditions ni de durée, elle permet aussi au patient d'accéder à la sédation profonde et continue jusqu'au décès, aussi appelé sédation palliative.

On met beaucoup en avant les soins palliatifs qui sont destinés à soulager la souffrance physique, émotionnelle, psychologique ou spirituelle, plutôt que la guérison.

Les notions d'euthanasie et d'assistance au suicide sont controversées parmi les médecins, ceux-ci sont sous le serment d'Hippocrate qui dit : « **Je ferai tout pour soulager les souffrances, je ne prolongerai pas abusivement les agonies, je ne provoquerai jamais la mort délibérément.** ». Il est donc vrai que lorsqu'on parle d'euthanasie active, ce serment n'est pas respecté. Pour l'assistance au suicide, le débat est plus varié. Il est vrai que pour cette notion, le médecin aide le patient à se procurer la dose létale, mais ne lui administre pas, le patient choisit où et quand il veut passer à l'acte.

Pour beaucoup, l'emploi du terme « **assistance au suicide** » est plus juste que celui de « suicide médicalement assisté », car le second semble donner un rôle plus important au médecin : on l'emploie plutôt dans le cas où le patient ne serait pas physiquement capable de s'injecter ou prendre la substance létale par lui-même. Par exemple, si le patient est atteint de la maladie de Charcot avancée, cette pathologie paralyse et atrophie tous les muscles d'une personne, ce dernier sera incapable de le faire lui-même.

Qu'est-ce que mourir dans la dignité ? Cette importante notion est souvent mise en avant dans les débats. Le mot "dans" implique que les conditions, qu'elles soient psychologiques, psychiques ou sociales, ont une importance aux regards des patients et des personnes qui défendent la cause. Ceux-ci n'ont pas peur de mourir, mais ne veulent pas endurer des souffrances atroces en fin de vie.

Cependant, par opposition, il y a la peur que les médecins qui accepteraient de pratiquer ces méthodes, ne soient pas suffisamment attentifs au diagnostic ni aux faits que certains pourraient guérir. Il ne faudrait pas non plus qu'il y ait trop de « **feu vert** » en excès.

Malgré les interdictions, certains médecins en France acceptent tout de même d'aider leurs patients à mourir dans la dignité, ils les aident à obtenir la substance létale afin que le patient la prenne ou même que le médecin lui administre, on parle donc bien d'assistance au suicide et d'euthanasie active. Un médecin français ne s'en cache pas, Léon Schwartzberg a écrit un livre « **Requiem pour la vie** » dans lequel il parle des actions réalisées pour certains de ses patients qui voulaient mourir.

Beaucoup de Français s'expatrient en Belgique ou en Suisse afin de pouvoir accéder à l'euthanasie et à l'assistance au suicide.

En Belgique, l'euthanasie a été dépénalisée en 2002, ce qui signifie qu'elle n'est pas légalisée, mais que si un médecin aide un patient à mourir, il ne sera pas poursuivi par les autorités et ne risque pas de peine de prison. Mais pour cette pratique, les conditions sont très strictes, il faut donc que celles-ci soient respectées pour pratiquer l'euthanasie. La demande doit être exprimée par un patient capable et conscient ou qui ait fait une déclaration anticipée, dans tous les cas, seul le patient peut en faire la demande. Le patient doit se trouver dans une situation médicale sans issue, faire état de souffrance physique et/ou psychique constante, insupportable et inapaisable. Cette souffrance devant résulter d'une affection accidentelle ou pathologique grave ou incurable. La demande doit être faite de manière répétée, ce n'est pas par ce qu'un patient la demande une fois qu'il veut réellement la faire aboutir.

La Belgique a mis en place en 2014 une procédure pour que cette demande soit élargie aux mineurs d'âge non émancipé. Le mineur doit être doté de la capacité de discernement, faire état de souffrances physiques (celles psychiques ne sont pas prises en compte pour les mineurs.) et doit se trouver dans une situation médicale sans issue entraînant le décès à brève échéance. Les représentants légaux du patient mineur doivent donner leur accord écrit à sa demande.

En Suisse, l'assistance au suicide est tolérée si le mobile égoïste de l'assistant n'est pas établi. Il n'y a que trois conditions en Suisse, être doué de discernement, s'administrer soi-même la dose létale et l'aidant ne doit pas avoir de mobile égoïste.

En réalité, les demandes d'assistance au suicide sont gérées par des associations dont certaines acceptent de recevoir les étrangers. Les associations s'occupent d'organiser les rendez-vous préalables pour évaluer la recevabilité de la demande, de procurer les produits létaux (ordonnance d'un médecin suisse), de fournir le cadre de l'opération, d'assurer le « bon déroulé » de l'opération et de gérer les suites du décès (déclaration auprès de la police et des autorités sanitaires, crémation ou inhumation, ...). Il faut savoir que si vous optez pour la Suisse, le corps ne peut pas être rapatrié en France, l'inhumation ou la crémation s'effectueront en Suisse. Pour la Belgique, vous pouvez rapatrier le corps, mais dans un cercueil en zinc qu'il faut sceller avant de le ramener, cela rajoute un coût de 210 euros et complique la tâche pour ceux qui ont fait le choix de la crémation. Le zinc n'étant pas une matière combustible, la crémation doit se faire en Belgique.

Une des questions concernant l'euthanasie et l'assistance au suicide se pose sur les conditions pour y accéder. Comment peut-on être sûr que le patient est en réelle souffrance ? Par exemple, lorsqu'un patient refuse un traitement qui pourrait le soulager, il est en souffrance, mais il n'expérimente pas une douleur qui ne peut pas être soulagée. Deux autres médecins sont obligatoirement consultés avant de donner suite ou non à la demande d'euthanasie du patient.

En Belgique, il existe la Commission Fédérale de Contrôle et d'Évaluation de l'euthanasie qui vérifie les dossiers des patients ayant eu recours à l'euthanasie, mais celle-ci intervient après l'euthanasie.

Dans tous les cas, même dans les pays ayant légalisé ou tout du moins dépénalisé l'une de ces pratiques ou les deux, les avis divergent encore. Certains sont encore sceptiques vis-à-vis de ces pratiques tandis que d'autres, la majorité en général y sont favorables et sont soulagés de savoir qu'ils pourront partir quand ils le veulent si quelque chose de grave devait leur arriver.

Le débat reste ouvert en France : le 13 septembre 2022, le président Emmanuel Macron relance le débat essayant d'aboutir à une nouvelle loi d'ici la fin de l'année 2023. En 2021, l'Assemblée nationale a examiné une proposition de loi concernant la fin de vie, mais le texte n'a pas pu être voté dans les temps, cela a cependant révélé un large soutien des députés pour une aide active à mourir.

CONNaissez VOUS L'AFUB ?



L'association française des usagers des banques est une association loi 1901 de consommateurs conduite.

L'afub a été fondée en 1987 par Serge Maître, avocat spécialisé en droit bancaire.

L'association se situe au 5 rue Auguste Métiévier, 75 020 à Paris.

Selon le journal Le Monde, l'association s'est fait connaître des médias en 1992 en dénonçant une "campagne de publicité mensongère" sur les taux d'intérêt du plan épargne logement de la Caisse d'épargne.

Il faudra cependant attendre la polémique médiatique avec le groupe La Poste lors de l'affaire Benific début 2003 pour que cette association spécialisée soit connue et reconnue du grand public.



Les avocats professionnels bénévoles de l'afub informent et défendent les usagers des banques et des établissements de crédit (particuliers ou petites entreprises) dans les domaines de la banque, du crédit et de l'épargne.

L'afub sert également de médiateur auprès des législateurs pour faire adopter des normes ou modifier les règlements existants.

Jusqu'en 2020, l'afub sera régulièrement invitée dans les médias pour apporter des réponses juridiques concrètes (notamment concernant que les frais bancaires...) aux usagers des banques. Elle permet aux usagers de connaître leurs droits. Elle fait en sorte que le client puisse avoir un bon contact avec la structure bancaire.

Jennifer Bot